



**La lettre d'information de la section Bourgogne - Franche Comté
de la Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne.**



N° 9 - Janvier 2023

L'édito du Président

Vous avez en les mains le nouveau n° des "RetraitÉcureuils". Je dis bien "entre les mains" car, pour la première fois, c'est sous cette forme que celui-ci vous est adressé. En effet, même à l'ère du numérique, la version papier a un intérêt pour un support d'information tel que le nôtre. L'année s'est achevée et c'est un moment où nous apprécions tous la chaleur et le réconfort des retrouvailles, familiales ou amicales. En cette période, notre regard se tourne vers l'année écoulée et chacun d'entre nous dresse le bilan de celle-ci, avec ses points positifs et négatifs. C'est aussi le moment des bonnes résolutions mais aussi des réflexions à porter sur 2023 pour notre Fédération.

Nous restons toujours le leader national en termes de nouveaux adhérents (près de trente en 2022). Cependant huit collègues ont décidé de ne pas renouveler leur adhésion et je le regrette. Peut-être attendaient-ils autre chose de notre Section régionale ? Le débat est ouvert et nous restons à l'écoute de vos *desiderata*. Prenez la parole, ou la plume, et contribuez ainsi à faire vivre notre Association ! Dans ce n°, nous espérons vous apporter un peu de baume au cœur dans un climat morose. Alors, puisse 2023 vous apporter la santé et la sérénité... Bonne lecture de cette nouvelle édition !



Michel OUTREY

*Président de la section régionale B.F.C. de la
Fédération N^{ale} des Retraités Caisse d'Épargne*



Le temps passe...

Cette formule banale est souvent associée à ces temps-forts de la vie que sont les anniversaires, naissances, mariages, décès, départs en retraite (!) ou encore (c'est de saison) le changement d'année civile. Ces repères temporels nous donnent l'occasion, l'espace d'un instant (voire un peu plus), de prendre conscience du temps qui s'est écoulé et, parfois, de celui qui nous reste à vivre sur cette "bonne vieille Terre", si tant est qu'on le sache... "L'après" est affaire de conviction... ou d'incertitude. On n'en débattrait pas ici. Notre petit journal n'a pas de vocation philosophique, tout au plus culturelle et amicale et il s'adresse d'abord à des lecteur(trice)s dont la moyenne d'âge les rend plus sensibles à cette question, même si le sujet intéresse parfois un public plus jeune.

Une mise au point s'impose : je n'ai ni l'ambition, encore moins la prétention, ni même seulement les moyens d'écrire ici un énième texte sur cette notion qu'on a toujours du mal à qualifier. Des dizaines, centaines, milliers d'ouvrages, articles, discours, citations... ont été rédigés par des auteurs talentueux et inspirés. Que pourrais-je bien ajouter d'original, de pertinent ou digne d'intérêt sur un tel sujet ? Je vous propose quelques éléments de réponses, page suivante.

À lire dans ce n°

Page 2 : "Le temps passe ..."

Pages 3 à 5 : "Découverte" : Un espace magique : la forêt

Page 6 : "Souvenirs..." : Le passage à l'an 2000

Page 7 : "À vous de jouer !"

Page 8 : Rubriques diverses

"Le temps passe...". Loin des approches philosophiques ou littéraires, c'est un témoignage personnel et une vision à l'instant T que je vous livre ici, sans autre ambition que le partage et l'échange autour d'une notion à laquelle nul n'est indifférent.

Mon objectif n'est donc pas de disserter sur ce qui est avant tout, sauf approche scientifique, une question de perception individuelle. C'est cet angle que j'ai choisi pour partager avec vous ce que ce titre m'inspire. En optant pour ce qui est, vous l'avez compris, un témoignage personnel, je prends évidemment quelques risques mais le temps m'a amené à un âge (pas encore canonique) où les propos lisses, consensuels, aseptisés m'indiffèrent, voire m'exaspèrent, au même titre que le monceau de banalités qui est attaché à cette notion du "temps qui passe". Je vous les épargne, même si j'admets qu'elles puissent parfois receler une part de vérité à même de satisfaire celles et ceux qui les énoncent. Il n'en reste pas moins que le temps tel qu'on le perçoit est quelque chose de très relatif.

Je ne me lasse pas de cette citation de Woody ALLEN (l'un de mes réalisateurs fétiches, mais qui se fait vieux...) : *"L'éternité c'est long, surtout vers la fin"*. Comme vous, probablement, et pas seulement pendant mes insomnies, je pense souvent à cette notion qui, comme celle d'Univers, est assez difficile à appréhender. On ne prend pas toujours le temps, ou alors "de temps en temps", de méditer sur le sujet. Dans son livre *"Voyez comme on danse"*, Jean d'ORMESSON (moins facile à lire qu'à regarder sur un plateau de télévision) a écrit sur le sujet des pages sublimes, pleines à la fois de poésie et de lucidité et qu'il m'arrive de relire, avec délectation. En faisant quelques recherches, j'ai trouvé cette réflexion de St AUGUSTIN datant d'environ 400 après J.C. : *"Qu'est-ce donc que le temps ? Quand personne ne me le demande, je le sais. Qu'on vienne à m'interroger là-dessus, je me propose de l'expliquer, et je ne sais plus"*. L'agnostique que je suis en deviendrait presque chrétien (je plaisante !). Quoi qu'il en soit, il y a du vrai dans cette formule qui en dit long sur la difficulté de s'exprimer sur une telle notion... surtout en une page.

On n'imagine pas ce qui a pu être écrit sur le sujet. Du très sérieux, à la fois profond et élevé (je le dis sans ironie), du plus léger, du très concret aussi. Pour vous et moi, le temps est en général celui que nous percevons dans notre vie quotidienne, ou notre vie tout court. C'est un horizon à notre portée, à taille humaine si j'ose dire. Car, si l'on se projette dans le temps au sens astrologique (je laisse de côté celui auquel je mettrais un T majuscule), c'est encore autre chose !



Il y a quelques années, j'ai écrit un livre de souvenirs destiné notamment à mes enfants, lesquels n'ont pas encore eu... le temps de le lire. Ils le feront peut-être un jour... Ce qui m'animait était d'abord le souci de la transmission. Tout jeune retraité, je m'étais jeté dans cette aventure en triant des photos de famille trouvées après le décès de ma Maman. Et combien de fois ai-je regretté qu'elle ne soit plus là pour m'éclairer sur certaines d'entre elles. Car, par leur dimension concrète, leur côté palpable, ces supports contribuent à mieux approcher cette notion du "temps qui passe" en la touchant du doigt, presque physiquement. L'idée initiale d'album photo s'est transformée en biographie (celle de mes ancêtres avant la mienne) et, chemin faisant, je me suis surpris à réfléchir, puis à écrire sur ce qu'avait été ma vie jusque là. Bilan, introspection, thérapie... qu'importe ! En tout cas, ce fut pour moi une démarche parfois perturbante, mais féconde. Il y a certainement d'autres moyens d'approcher cette notion du "temps qui passe" mais c'est un des chemins que j'ai empruntés et je ne le regrette pas.

J'ai tracé, en introduction, le périmètre de mon propos. Hormis quelques digressions ici ou là, je vous ai livré, parfois en filigrane, certaines de mes interrogations ou perceptions autour du titre que j'ai donné à cet article. Ces quelques lignes, j'en conviens, n'apportent rien à tout ce qui a déjà été écrit en la matière, si ce n'est un témoignage ponctuel et partiel. Au-delà des petites touches personnelles qui l'émaillent, j'ai surtout voulu susciter, chez celles et ceux qui y sont réceptifs, un début de réflexion. Il appartient à chacun(e) de s'y livrer ou non, à sa façon, avec ses mots, sa sensibilité, sa culture. Si vous avez un peu de... temps devant vous, je vous sou mets cette question : "Et si tout cela n'était qu'illusion ?"

Roger CHÊNE

Nous nous souvenons tous des histoires racontées par nos grands-pères avec leur cortège d'événements et de rencontres improbables. Ce sentiment complexe de crainte et de respect, très atténué pendant des décennies, est renforcé aujourd'hui par le retour du loup.

La forêt comtoise est multiforme : de l'immense forêt de Chaux dans la plaine, peuplée de grands cerfs, aux forêts d'altitude comme la forêt du Massacre ou celle du Risoux, habitées par le lynx (et depuis peu par le cerf) en passant par la plus grande sapinière d'Europe, la forêt de Joux. Hormis la forêt de Chaux, forêt de plaine à feuillus, les forêts montagnardes, ou "Joux", sont des forêts "noires". Ceci n'est vrai que depuis 3000 ans environ où, à la suite d'une baisse des températures, la hêtraie-sapinière a colonisé progressivement la montagne jurassienne et remplacé la chênaie mixte. L'épicéa s'implanta plus tard. Jusqu'au 18^{ème} siècle, l'homme a éliminé les résineux de manière à favoriser les "arbres à fruit" (fruitiers, chênes, hêtres) susceptibles d'apporter un complément de nourriture ainsi que les essences utilisées par l'artisanat local. "Etable sans pareil", la forêt était le troisième "grenier" de Bourgogne. Le sapin céda progressivement sa place à l'épicéa car il était beaucoup plus recherché : pour la fabrication de la poix mais aussi ses nombreuses utilisations en charpente et construction navale. Après l'abandon de la métallurgie au bois, remplacé par le charbon, les résineux ont recolonisé la montagne jurassienne, avec l'aide des forestiers qui les ont acclimatés au premier plateau. La limite naturelle de l'aire de répartition du sapin est donc difficilement déterminable. Considérée comme l'une des plus belles sapinières de France et d'Eu-



rope, la forêt de la Joux forme, avec la forêt de la Fresse au sud et la forêt de Levier au Nord, un très bel ensemble forestier peuplé, selon les estimations, de 10 millions d'arbres environ. Située sur le rebord du second plateau, à une altitude comprise entre 634 et 905 mètres, certains de ses plus grands sapins atteignent près de 50 mètres de hauteur. Au départ de Champagnole, il faut suivre la Route des sapins, sur plus de 50 km, qui traverse les 10.000 hectares du massif, pour prendre la mesure de ce que repré-

sente le résineux, y voir les épicéas bicentenaires du Roi de Rome, les derniers sapins espagnols plantés avant l'annexion de la Comté à la France en 1678... Près de la maison forestière du chevreuil, un arboretum constitué dans les années 1930 présente un ensemble de conifères originaires de toutes les régions du monde : Amérique, bien sûr, mais aussi Chine, Japon, Corée... Thuyas géants, douglas, mélèzes, sapins, épicéas se succèdent le long d'un parcours fort intéressant.

Suite page suivante

La tradition veut que certains sapins exceptionnels soient élus "présidents". Depuis 1897, quatre sapins ont obtenu ce titre. L'actuel, désigné en 1964, a mis plus de deux cents ans pour atteindre sa taille actuelle de 45 mètres, son diamètre étant supérieur à 1,20 mètre. La forêt de Levier dispose de son propre "président" ! Arbres emblématiques qui imposent le respect, ils sont le symbole du patrimoine environnemental très riche de cette région.

La forêt de la Joux a été intimement liée à l'histoire de France. Tout d'abord à l'histoire régionale : qui dit sel, dit bois. Ce dernier servait de combustible, mais aussi de matière première pour la fabrication des tonneaux et la construction des conduites assemblées en un saumoduc chargé d'amener l'eau de Salins à Arc-et-Senans. Or les sapins de la forêt de Joux ont pour qualité d'avoir un bois tendre et des troncs rectilignes que l'on pouvait évider à l'aide d'une tarière. On assemblait ces "bourneaux" en une longue canalisation assez peu étanche dans laquelle passaient chaque jour 135.000 litres d'eau salée. Plus de 15.000 sapins furent utilisés. Bien avant, la forêt fût également associée à la reconstruction par Colbert de la marine française entièrement détruite.

La Joux et la guerre de "14/18"

Lorsqu'on entend parler du passé des forêts de Levier ou de La Joux, on est surpris par les références faites à des bûcherons canadiens et américains, qui vinrent quelque peu perturber la tranquillité de ces immenses forêts. Ce sont quelques 2500 canadiens et 500 chevaux qui ont sillonné ces forêts au cours de la première guerre mondiale pour en exploiter le bois. La particularité de Levier est d'avoir eu le seul camp composé par les américains. Le journal de guerre du "Canadian Fo-



resty Corps" de la Joux mentionne une seule fois son intervention à Levier : *"Le 7 août 1917, la compagnie n° 52 partit pour la forêt de Levier afin de mettre en place les premières opérations."* Un contingent américain arriva à Levier, un soir de novembre 1917, par le chemin de fer appelé "Tacot". Il s'agissait d'un détachement précurseur composé d'environ 200 hommes. *"Portant de grands chapeaux, ils défilèrent sous les yeux des habitants, de la gare à l'Hôtel de Ville où ils passèrent leur première nuit couchés à même les dalles ou les parquets."* En sortant de l'école, les enfants se précipitèrent au Rondé pour *"découvrir le village de tentes, installé sous la neige"*. Peu de temps après, les soldats montèrent des baraques en bois constituant un véritable village avec dortoirs, réfectoire, cuisine, hôpital, foyer et direction pour les officiers. Les effectifs s'étaient renforcés : 500 à 1.000 personnes (peut-être) étaient arrivées, ainsi qu'une centaine de chevaux, des véhicules : side-cars, motos. L'eau était acheminée au Rondé, de la Source de Septfontenette, par une conduite.

Plus tard, l'électricité parvint à partir de la source du Lison. Le camp fonctionnait dans une autonomie parfaite. La nourriture était essentiellement composée de conserves et, bien sûr, de chocolats, bonbons, chewing-gums... Ils fumaient un ta-

bac blond très apprécié par les fumeurs de Levier en période de restriction. L'accès au café du village était réglementé et la consommation d'alcool était interdite. Le camp était encadré par des "policemen" très stricts dont les interventions énergiques surprenaient les gens du pays. Il y avait un bon climat d'entente avec la population. L'autorité administrative et les maires de l'époque paraissaient dépassés et *"les gardes forestiers avaient peur qu'ils coupent les Sapins Présidents."*

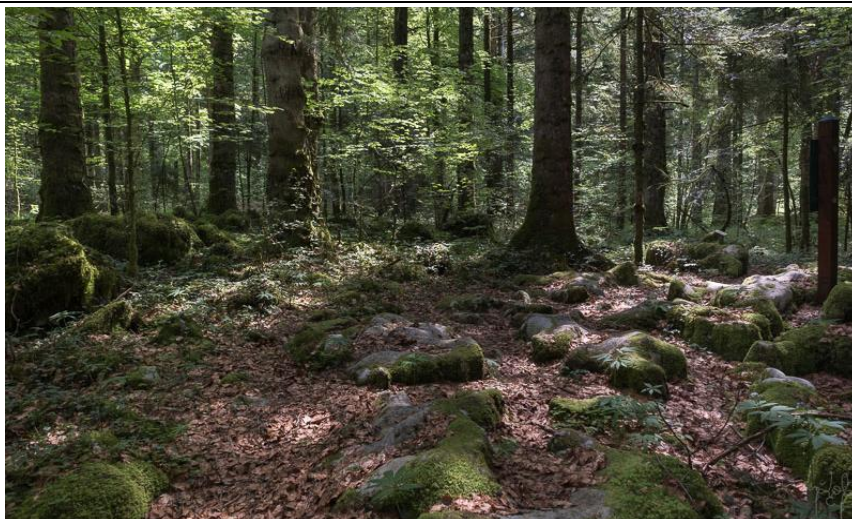
Un rouleau compresseur permettait la création de chemins et on n'hésitait pas à *"comblar de troncs d'arbres les trous très importants avant de les recouvrir de cailloux. Le rendement était important, mais les déchets aussi !"* Au bout de quelques mois, le camp américain était en pleine activité. Les véhicules hippomobiles sillonnaient les différents secteurs de la forêt où s'activaient les équipes de bûcherons qui abattaient. Un guide touristique, édité en 1936, mentionne : *"La forêt de Levier a en effet fourni en 1917-1918, à la Défense nationale, la quantité énorme de 246.000 m³ de bois, soit 180.000 m³ de plus que la possibilité normale"*. Le camp avait pour mission l'exploitation forestière et était équipé d'une scierie chargée d'approvisionner le front en bois (confection d'abris, reconstruction d'ouvrages détruits...).

Le camp cessa son activité en 1919. Les habitants de Levier ne se souciaient guère du départ des américains car ils attendaient le retour des mobilisés et supportaient mal de voir saccager leurs forêts. Les installations en place, d'abord rachetées par le Gouvernement français, permirent de loger les réfugiés des zones sinistrées (Nord et Est de la France). Puis, les baraques furent adjugées aux résidents des villages qui pouvaient en avoir l'utilité.

➞ Suite page suivante

La découverte de Noël

Le souvenir le plus marquant, pour les personnes encore en vie, reste celui de la fête de Noël 1918. *"Je me souviens de cette fête. La guerre était terminée depuis le 11 novembre, mais les mobilisés n'étaient toujours pas rentrés dans leur foyer. Les Américains, désireux de rendre heureux les enfants, invitèrent tous les gamins du village et ceux des alentours à participer à un arbre de Noël dressé à l'intérieur du camp. Il y avait beaucoup de neige durant cet hiver-là, alors pour nous faciliter le déplacement, les soldats sont venus nous chercher avec leurs camions sur la place centrale de Levier... Au camp, il y avait un arbre de Noël tout décoré, c'était la première fois que j'en voyais un. Nous sommes passés les uns après les autres devant le Père Noël qui distribuait à chacun un petit colis contenant jouets et nourriture. Personne n'avait le même, les contenus étaient très variés : candi, ombrelle, poupée, ballon..."*



Dans la forêt de la Joux, la réserve biologique de la Glacière est une sapinière initialement classée en réserve artistique en 1930. Le canton des sapins géants de la glacière a ensuite été désigné "réserve biologique" et les interventions humaines y sont donc quasiment nulles. Un parcours de découverte y est aménagé qui permet au promeneur de découvrir les particularités de la forêt de résineux à l'état de nature mais aussi les espèces animales ou les plantes qui composent ce biotope. Du vert émeraude au vert chlorophylle, sapins et hêtres sont accompagnés d'un cortège végétal varié, d'arbres tels l'épicéa, et de plantes comme le sceau de Salomon, le séneçon de Fuchs, la prénanthe pourpre et la dentaire pennée.

Envoûtante forêt qu'il est toujours très agréable de parcourir à la recherche de ses lumières, étrangement vives ou étrangement foncées.



L'une des très rares photos du camp...

Dans la forêt de Joux, on trouve cet extrait d'un poème de Jacques PRÉVERT gravé sur le dossier d'un banc :
*"Quand un enfant de femme et d'homme adresse la parole à un arbre, l'arbre répond, l'enfant l'entend.
 Plus tard, l'enfant parle arboriculture avec ses maîtres et ses parents. Il n'entend plus la voix des arbres, il n'entend plus leur chanson dans le vent."*

Jean-Pierre PETIT

Parlons chiffres

5.000

La F.N.R.C.E. a (re)franchi le cap des 5.000 adhérents. Notre section régionale en représente 5,7% mais aussi 12% des nouvelles adhésions enregistrées en 2022 !

Agenda

02/02/2023 : Réunion des délégués B.P.C.E. Mutuelle à PARIS (participation de Michel OUTREY).

13 & 14/03/2023 : Conseil Fédéral National à PARIS (Michel OUTREY et Michel MAUFFREY).

17/03/2023 : Réunion du Bureau et du Conseil Fédéral Régional à St AUBIN (39).

Infos pratiques

Si vous choisissez de régler votre adhésion 2023 par virement, n'oubliez pas, en complément de cette opération, de numériser et envoyer par mail votre bulletin d'adhésion, complété et signé, à notre Trésorier : patrick.morvan57@orange.fr

Cela facilitera son travail. Merci !

Ah ! l'an 2000 et son cortège de prédictions alarmistes et autres fantasmes. Les Caisses d'Épargne n'y ont pas échappé !

Dès 1996, la Banque de France avait lancé une campagne de sensibilisation pour que soient vérifiés les programmes informatiques. En effet, ceux qui étaient utilisés pour la gestion risquaient de s'arrêter de fonctionner ou produiraient des résultats erronés. Pourquoi? Parce que la date système du matériel informatique (*hardware*) ne comportait que deux chiffres pour l'année, sans le siècle, et que les logiciels et bases de données présentaient le même problème. Ainsi, l'année 2000 serait représentée par 00 et ne suivrait pas 1999 (99) dans une séquence numérique.

Ennuyeux, quand il s'agit d'appeler des échéances de crédits dont les dates se trouvent dès lors déjà passées. De même, des clients centenaires pouvaient être considérés comme "retournés en enfance" et ne plus avoir droit à un compte-chèques. Ils pouvaient même, dans certains cas, se voir attribuer un livret naissance, abondé par la Caisse d'Épargne ! Dans toute la France, les entreprises avaient lancé des projets informatiques de mise à niveau. Dans les Caisses d'Épargne, les centres informatiques régionaux avaient lancé un projet "passage à l'an 2000" pour repérer les années codées sur deux chiffres et mettre à jour leurs programmes. Il n'y eut que peu d'incidents. Ouf!

Néanmoins, quelques anecdotes méritent d'être racontées. Je me souviens de clients nés en 99 et qui donc se retrouvaient avec une date de naissance en 1999 alors qu'ils étaient nés en 1899 ! Pas nombreux, certes, donc "anomalie" corrigible facilement.

L'an 2000 et la prescription trentenaire.

L'exercice 2000 s'est clos par une prescription exceptionnelle d'avoirs dans les Caisses d'Épargne de Bourgogne et de Franche Comté. A l'époque, les Caisses d'Épargne appliquaient ladite prescription : après 30 ans de non activité, le compte était clos et la Caisse d'Épargne récupérait les sommes "abandonnées". Le calcul se faisait à partir de la date de dernière opération du compte. Lors de l'informatisation des Caisses d'Épargne, les centres techniques avaient mis une date "par défaut" et demandaient aux Caisses de vérifier dans leurs registres la date de dernière opération et de corriger cette date théorique. Ainsi, le CT4R (le Centre informatique de Rillieux-la-Pape) avait choisi comme date "par défaut" pour cette dernière opération, le 01/01/1970, date correspondant au premier jour de l'année d'informatisation de la tenue des comptes.

Trente ans après, nous nous retrouvons en l'an 2000 et là, tous les comptes sans mouvements dont la date de dernière opération n'avait pas été reprise, sont tombés en prescription (le CTR de Nancy avait choisi, comme date de dernière opération par défaut, le 01/01/1975). On a pu voir alors, les anciennes Caisses qui avaient traité cette reprise avec sérieux en 1970 et celles qui avaient été laxistes. Quelques sondages ont été faits à la Caisse d'Épargne de Franche Comté qui ont montré des prescriptions de comptes qui n'avaient plus mouvementé depuis la deuxième Guerre Mondiale !

Le pompier de l'an 2000.

Une agence de Montbéliard a été confrontée en l'an 2000 à une demande originale : un pompier est venu présenter un livret conditionnel ouvert en 1900 qui devait être attribué au meilleur pompier de l'an 2000. L'ouverture avait été faite par "l'Amicale des pompiers volontaires" de Dampierre-les-Bois, petite commune du Doubs ! Que faire? En reprenant l'historique du livret, il avait bien été ouvert en 1900, suite à une collecte faite lors du banquet annuel de l'Amicale. Il avait été "mouvementé" tous les 30 ans par de petites sommes pour éviter la fameuse prescription trentenaire.

"L'Amicale des pompiers volontaires" avait disparu depuis de nombreuses années et les pompiers volontaires avaient été remplacés par un service de professionnels fonctionnarisés qui ne pouvaient juridiquement être titulaires de ce livret si particulier. Ainsi, la condition attachée au livret ne pouvait être exercée. Pourtant, il aurait été dommage d'en rester là et de se limiter à clôturer ce livret conditionnel par prescription. Il a finalement été choisi d'en faire une opération de communication : le livret a été clôturé par prescription et les sommes qui y avaient été déposées ont été remises aux œuvres sociales du Service départemental dans une réception médiatisée.

En conclusion, contrairement à ce que l'on redoutait, le passage informatique à l'an 2000 n'a entraîné aucun dommage sur l'économie. Les investissements très lourds réalisés pour adapter (voire réécrire ou remplacer) les programmes informatiques ont permis d'anticiper le passage à l'Euro. Le prochain "bogue" attendu est celui du 19 janvier 2038 à 3h14'8" très précisément ! Vous ne nous croyez pas? Toutes les explications sur cette page Internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bug_de_l%27an_2038

À suivre...

Michel MARAVAL et Jean-Pierre PETIT

À la demande de nos lecteurs, les solutions seront désormais publiées dans l'édition suivante.

Les mots croisés de Michel

(grille spécialement créée pour "Les Retraitécureuils")

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														

I. Activité sportive. Taxe. II. Coutumes. Ile. Dieu des vents. Conjonction III. Jeu devenu sport. Existent. IV. Prêt garanti par l'état. Appellation. Équidé. Instrument de dessinateur. V. Activité sportive. Département. VI. Mœurs. Boxeur américain. Amalgame métallique inversé. VII. Maria. Ancienne monnaie française. Note. VIII. Symbole chimique. Soumis à une discipline stricte. Buccale. IX. Intenter. Mesures. X. Pronom. Couvre-chef. Fut redevable. XI. Paysage. Ignoble. XII. Activité physique. Attaque. Fin d'infinitif. XIII. Pratiqua un taux d'intérêt supérieur à la loi. Jour de repos. XIV. Note. Assommé. Pronom. Condiment.

1. Genre artistique. Ordinateur. Indien. Société Anonyme. 2. Symbole chimique. Activité physique. 3. Adjectif démonstratif inversé. Butés. 4. Morceau de terrain. Activité sportive. Elles peuvent être usées. 5. Activité sportive. Fin d'infinitif. Sentier. 6. Adjectif possessif. Préposition. Activité sportive. 7. Sans une tache. 8. Plus attendus. Choisi. Fleuve italien. 9. Roi du Bénin. Maladie infectieuse. 10. Fruit. Bien apporté par la femme. Saoul. 11. Prénom. Et encore. 12. Interface utilisateur. Difficile. Adjectif possessif. 13. Joueuse sportive. 14. Prénom. Massif.

Questions de logique...

- Combien de gouttes d'eau de 1 mm³ peut-on mettre dans un verre vide de 25 centilitres ?
- Trois femmes ont chacune deux filles. Elles se rendent ensemble dans un restaurant à sushis. Il n'y a que sept tabourets au comptoir, et pourtant chacune s'assoit sur un tabouret. Comment est-ce possible ?

Ils nous ont rejoints

Bienvenue à nos nouveaux adhérents* !

Le dernier trimestre n'est guère propice à l'enregistrement de nouvelles adhésions, celles-ci étant souvent différées au début de l'année suivante. Rendez-vous au prochain n° !

* depuis notre précédente édition

Ne les oublions pas*

Christine REMY (25) décédée à 73 ans le 30/09/2022.

Jean Yves BOURGEOIS (39) décédé à 67 ans le 19/10/2022.

Albert CAZEAUX (34) décédé à 82 ans le 23/10/2022.

Jean PRUDHON (21) décédé à 97 ans le 11/11/2022.

Pierre MONNIER (21) décédé à 95 ans le 09/12/2022.

André SALA (90) décédé à 90 ans le 11/12/2022.

* Cette rubrique ne recense que les décès qui nous ont été signalés depuis notre précédente édition, elle est donc potentiellement non exhaustive.

À vous de jouer : solutions du n° précédent*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I	C	A	S	T	E	L	N	A	U	D	A	R	Y	
II	H	Y	E	R	O	I	S		S	O	S	I	E	S
III	A		T	O	N	D	U	E			S	O	N	T
IV	M	I	E	L		L		M	E	L	E		N	O
V	P	U		L	A			P	L	I	S	S	E	R
VI	A	L	I		N	O	E	L		E	S	T		E
VII	G	E	N	E	V	E		A		S	E	O	U	L
VIII	N		A	V	E	U		C	E	S	U		R	U
IX	O		C	E	R	F		E	M	E	R	I		
X	L	O	T		S		B	U	I	S		N		A
XI	E	P	I	S		T	A	R	N		A	D	E	R
XII		E	V	A	D	E	S		E	T	R	O	I	T
XIII	P	R	E	L	A	T			N	A	M	U	R	
XIV	S	E		A	X	E	S		T	H	E	S	E	S

Questions de logique

- 29 jours : le 29^{ème} jour, un seul nénuphar a rempli la moitié du bassin, puisque le lendemain ce dernier est rempli en entier. Donc ce bassin est plein le 29^{ème} jour avec les deux nénuphars identiques.
- Il y a 4 garçons et 3 filles.

*Grille et énigmes publiées dans le n°8 (octobre 2022)

La vie de la "Fédé"

Lors de la première réunion du nouveau Bureau National élu lors des Assises nationales de REIMS (cf. "Infos Retraités" que vous avez reçu récemment par voie postale), il a été décidé la création de diverses commissions :

- Commission "Accompagnement décès"
- Commission "Recrutement"
- Commission "Communication"
- Commission "Élections".

Michel OUTREY représente notre Section régionale dans les commissions "Recrutement" et "Élections". D'autre part, un inventaire des bonnes pratiques de fonctionnement entre les Caisses d'Épargne régionales et les sections régionales sera effectué, ce qui permettra d'avoir à notre disposition une base de négociation avec les directions des Caisses d'Épargne.

Traits d'humour



Prochaine parution : Avril 2023

Lettre d'information de la Fédération des Retraités Caisse d'Épargne - Section Bourgogne - Franche Comté.

Responsable publication : Michel OUTREY - 3, Le Frahy - 70440 SERVANCE

Courriel : michel.outrey@laposte.net

Diffusion aux adhérents de la F.N.R.C.E. - Section B.F.C.

Ont participé à ce n° : Roger CHÊNE, Michel MARAVAL, Michel OUTREY, Michel PERRON, Jean-Pierre PETIT et José ZARAGOZA. Maquette et mise en page : Roger CHÊNE.

Photos : Gerd ALTMANN (Pixabay), ipnoze.com, Sylvain GAUDIN, Jean-Pierre PETIT

Imprimé par VIDONNE - 21121 FONTAINE-LES-DIJON